

M. Ad. Boitel de Dienval présente le résumé de divers documents à l'aide desquels il a essayé de reconstituer l'histoire du domaine de la Follie, près Pierrefonds, dont il est aujourd'hui propriétaire. Il fait remarquer ce fait curieux que les terres de la Follie ont été très anciennement tenues en franc-alleu. La collation de quelques documents indique à la fois la nature allodiale de cet ancien fief et la découverte de nombreuses scories de verre sur les terres qui en faisaient partie. En 1441, le *Four d'en haut à verre* de la Forêt de Cuise appartenait à un gentilhomme verrier du nom de Coquerel, ainsi que le fief de Taillefontaine et l'hôtel de la Follie. La possession de la Follie entre les mains d'une famille de verriers explique, à la fois, la nature de cette propriété et sa conservation dans le voisinage immédiat de Pierrefonds.

M. Sorel donne lecture d'une notice sur l'envoi fait à la ville de Compiègne d'une pierre de la Bastille, par le maçon patriote Palloy.

M. Méresse annonce que des fouilles seront prochainement faites sur l'emplacement de l'ancien château de Remy et donne lecture d'un fragment de son travail sur les inscriptions trouvées le long des routes du département de l'Oise. Il donne la reproduction de quatre pavés portant les dates de 1771, 1778, 1789 et 1790, relevés sur la route de Paris à Saint-Quentin, entre Compiègne et Verberie. Il est probable que ces pierres correspondent à des travaux de réparation partielle de la route.

---

#### SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1878

Correspondance. Lettre de M. de Montaiglon indiquant les rectifications à apporter à la lecture de l'inscription de la cloche de l'Hôtel-de-Ville. Le savant professeur de l'Ecole des Chartres dit notamment qu'il ne faut lire ni *anime* ni *arme* comme

l'avaient proposé MM. Woillez et de Guilhermy, mais s'aüne et rétablit ainsi toute l'inscription :

*Banceloke sui. Moi fist-on faire,  
Au temp Foucart Harel le Maire,  
L'an mil trois cens et trois. De ki  
Maistres fu Gill[e]s de Bliki  
Il et Guillaumes de Croisill[e]s ;  
Ci tient à cleus et à keviles ;  
A mon son la ville s'aüne  
Pour la nécessité commune.*

« S'aüne donne exactement le même nombre de jambages que s'arme. C'est l'*adunare* italien, se réunir ; et l'on se réunit plus souvent qu'on n'est forcé de prendre les armes. S'aüner, s'ahuner est si parfaitement français qu'il me paraît inutile d'en produire des exemples qui commenceraient à la chanson de Roland. »

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de ses collègues, en rappelant les pertes faites, pendant les vacances, par la mort de MM. le Féron d'Eterpigny, membre titulaire et Danjou, président de la Société académique de l'Oise, membre correspondant.

M. Ad. Boitel de Dienval offre un feuillet manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant d'une vie de Sainte-Gertrude (1).

Admission, comme membre titulaire, de M. DES ETANGS inspecteur des forêts, présenté par MM. du Lac et de Marsy.

M. Méresse entretient la Société des recherches entreprises par M. Dhubert, au château de Remy, et des travaux exécutés à Compiègne, par les soins de l'administration municipale au bout de la rue des Domeliers.

M. Dollé y joint la communication des plans des substructions découvertes lors de la construction des égouts de la rue des Domeliers et de la rue Neuve.

M. Méresse signale l'existence, au bout de la rue des Domeliers, d'une vaste construction en pierre, dépendant des anciens remparts de la ville ; il propose à la société d'aller à

(1) Ce fragment appartient à la vie de Sainte-Gertrude écrite au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle et publiée d'abord à Louvain en 1632. Il se trouve transcrit avec des variantes insignifiantes, dans les *Acta Sanctorum* T. VI. p. 263, vie de Pépin, au 21 février.